

La scène de la nomination ne passe décidément pas

Intervenue le 3 novembre, la désignation de Jean-Marie Besset à la tête du Centre dramatique national (CDN) de Montpellier fait beaucoup de bruit, pas forcément pour rien. Frédéric Miterrand et Georges Frêche à qui revient cette décision, pensaient que l'affaire ne ferait pas de vagues. Mais une liasse de prises de position (notamment dans Rue 89, Nouvel Obs, Cassandre et Mouvement) réprovoque la méthode dont s'est faite cette désignation, à savoir en catimini et hors des méthodes régulières. Pourquoi avoir lancé un appel à candidatures puisque les choses ont en réalité tourné au duel entre la Région et son favori (Georges Lavaudant) et celui du ministre (Jean-Marie Besset) ? Si l'on met de côté la petite cuisine politique, Georges Frêche a finalement opté pour Jean-Marie Besset en avançant un argument officiel peu artistique : son âge.

Une lettre pour l'annulation de la nomination

Une nomination qui relève d'une " décision arbitraire " et du " fait du prince " notait lundi la secrétaire nationale du PS à la culture, Sylvie Robert. " Une procédure simplifiée, précipitée et inéquitable " ont dénoncé l'association Acid et le Syndéac. " La procédure habituelle prévoit une présélection de quelques candidats établie par toutes les tutelles à l'issue de la réception des candidatures, la rédaction d'un véritable projet par chacun des candidats présélectionnés, et enfin un grand oral de ceux-ci devant les tutelles " expliquent douze des quinze candidats à la succession de Jean-Claude Fall, signataires d'une lettre ouverte envoyée hier au ministre de la Culture. Un courrier où ils demandent " l'annulation de la nomination de Jean-Marie Besset dans des circonstances et selon des modalités unanimement réprochées " ainsi que " la relance d'une procédure de recrutement équitable et conforme aux usages ".

Projets de J.M Besset dans sa lettre de candidature

Le fait que Jean-Marie Besset, avant tout auteur de théâtre, ne soit pas metteur en scène, qu'il n'ait pas d'expérience en tant que directeur de structure, qu'il vienne du théâtre privé, qu'il soit un homme de droite sont des éléments dont il faudra juger sur pièce. Le court projet générique qu'il a présenté dans sa lettre de candidature le 8 septembre et dont il nous a transmis la copie, fait table rase du passé. " Le théâtre populaire que Vilar inventa et qui fut possible dans une France des années 50 et 60 grâce à une certaine conception militante de la culture relayée dans le peuple par les syndicats et un PCF puissant, est à repenser au nom d'une certaine idée de la citoyenneté ". Il veut être " un rempart contre le consumérisme ", " résister à la pop culture ", " encourager la renaissance des théâtres du Maghreb, d'Egypte, d'Israël, du Liban, de Turquie ". Il évoque plus loin " une synergie théâtre - cinéma " avec la participation de Téchiné et " un partenariat privilégié " avec le théâtre privé " du Rond Point " et " deux mots d'ordre : sens des œuvres et plaisir du public ". Il veut aussi s'associer à Gilbert Désveaux, responsable de la GDP, structure événementielle parisienne peu en phase avec l'idée de service public.

Cette désignation cristallise le malaise présent dans la gestion de la culture par l'Etat et résume la politique dans l'air du temps : séduire le public, le divertir plus que lui donner matière à penser comme l'impliquent les missions d'un CDN. Les voix qui tentent de résister en demandant de la concertation auront-elles gain de cause quand les choses qui se décident au plus haut niveau entendent de plus en plus se passer du débat démocratique ?

Anne LERAY